

Nous savons que des projets de loi seront bientôt proposés en vue d'aider les régions de culture générale de l'Est, où le cultivateur ne s'est pas encore résigné au rôle de celui qu'on oublie trop souvent. L'annonce d'une mesure législative établissant des prix minimums permanents est certainement accueillie avec satisfaction, et nous savons que les détails en seront rapidement élaborés et mis en vigueur. L'une des premières initiatives du gouvernement actuel a été de prendre des mesures pour réglementer l'importation des dindes et de la volaille des États-Unis. Cette mesure a rendu un grand service à l'industrie de la volaille et aux nombreuses personnes qui s'y consacrent dans mon comté. Halton peut se vanter de renfermer certaines des terres de polyculture les plus riches de l'Est canadien. Notre industrie du bétail, surtout laitière, dessert des millions d'habitants des centres urbains voisins. De vastes étendues de terre de choix à vergers et à potagers occupent la plus grande partie de l'extrémité sud de notre comté. Depuis des années le dumping des produits américains a causé bien des difficultés à ces gens, et nous comptons sincèrement sur des changements prochains. Comme on l'a mentionné dans le discours du trône, les cultivateurs ont droit à leur juste part du revenu national et nous attendons avec un vif intérêt de voir quelles mesures seront prises pour assurer une plus grande stabilité des prix.

Il est une autre question que l'on pourrait ajouter au programme d'organisation générale inscrit par l'honorable représentant de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) dans sa résolution. Dans la grande région de rencontre des producteurs et des consommateurs de produits agricoles du secteur Toronto-Hamilton, et des comtés de Halton et de Peel, on demande depuis longtemps et de plus en plus des changements dans les méthodes d'abatage d'animaux. L'abatage sans cruauté des animaux de boucherie est pratiqué d'une façon générale dans la plupart des pays civilisés du monde, mais le Canada et les États-Unis sont très en retard dans ce domaine. J'en profite pour inviter le gouvernement fédéral à promulguer et à faire respecter une mesure législative, à coopérer sous toutes les formes avec les gouvernements provinciaux à qui cette responsabilité incombe essentiellement, en vue de remédier à cette situation déplorable et inutile. Je sais qu'une étude de la question est actuellement en cours, et nous ne pouvons qu'espérer qu'elle portera fruit sous peu.

La résolution mentionne la nécessité d'établir des plans dans le domaine de la conservation, de l'irrigation et de l'aménagement de

l'énergie. Il y a longtemps que de tels objectifs figurent également au programme du parti conservateur, et des mesures précises ont été prises pour mettre ces plans en pratique. Nous espérons que la commission royale de l'énergie formulera des recommandations à long terme pour nous permettre de dresser nos plans d'avenir. L'annonce d'une aide financière aux provinces Maritimes, sous forme d'aide à la construction de l'ouvrage de Beechwood au Nouveau-Brunswick, et l'intention de passer le plus tôt possible, comme le premier ministre l'a dit de temps à autre, à l'exécution des projets de barrage sur le fleuve Columbia et le bras sud de la Saskatchewan, tout cela démontre l'organisation vaste et concertée du gouvernement actuel.

Mon honorable ami a signalé que le comité proposé devrait avoir à la fois des représentants fédéraux et des représentants provinciaux. Le gouvernement actuel n'a peut-être pas encore pris de mesures plus importantes que la convocation de la conférence fédérale-provinciale qui s'est réunie il y a tout juste deux semaines aujourd'hui. Pendant ces deux jours de conférence on a pu voir, ce me semble, sous la grande carte du Canada et ce long tableau grisonnant des auteurs de la confédération, un esprit de coopération et d'intérêt mutuel comme il y a longtemps, très longtemps, qu'on n'en avait pas vu. Le gouvernement a écouté; il n'a pas dicté ses volontés. Ce n'était que le commencement...

L'hon. M. Pickersgill: C'est très vrai.

M. Best: En effet, il a écouté; il n'a pas dicté ses volontés.

L'hon. M. Pickersgill: Personne n'a rien appris.

M. Best: Ce n'était que le commencement d'un plan plus juste et plus équitable pour chaque province, le commencement d'un pays plus unifié et plus uniformément prospère.

Voilà donc qui constitue encore un commencement d'exécution, par des moyens pratiques et sensés, de l'intention et de l'esprit de cette partie de la résolution de mon honorable ami. Notre gouvernement, négociant avec les provinces par des procédés normaux et éprouvés, réalise déjà ses plans et politiques.

Dans la proposition de résolution de l'honorable député il est question d'évolution économique de notre pays. Au cours des douze derniers mois ce qu'on a appelé la politique de l'argent cher a provoqué des difficultés inutiles. Cette mesure, destinée, disait-on, à prévenir l'inflation et à réglementer la rapide expansion de notre pays, a à peu près dévasté un grand nombre de secteurs de notre économie. Dans ma circonscription, en particulier, elle a provoqué de très sérieuses difficultés.